

Qu'est-ce que l'ISSI?

L'Institut Supérieur en Sciences infirmières – ISSI (Kinshasa, RDC) délivre depuis 1997 une formation de niveau supérieur en sciences infirmières dont la qualité est officiellement reconnue par l'État.

L'ISSI incite les jeunes filles à rester travailler au Congo pour devenir **une véritable force de développement du pays** et contribuer à améliorer le système de santé.

La formation en alternance pour les élèves de 2ème et 3ème année leur permet de réaliser quatre stages en centres hospitaliers par année scolaire. **Les étudiantes ont accès à un matériel médical moderne** et à de régulières mises à jour.

100 jeunes par an y suivent la formation et plus de 90% de diplômées décrochent un travail à la fin de leurs études.

Fragments de lettres de remerciement d'étudiantes :

«Qu'il plaise à votre bienveillance d'accepter que je vienne par la présente m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous exprimer ma gratitude pour la bourse d'études de quatre ans que vous m'avez octroyée, mais aussi pour votre indéfectible accompagnement pendant ma formation. »

« Je vous écris pour vous remercier de votre généreuse bonté... Je ne considère pas cette aide comme un revenu supplémentaire, mais plus particulièrement comme un appui qui m'a motivé à travailler plus fort pour atteindre mes objectifs. Et aujourd'hui, je suis devenue infirmière grâce à votre soutien. »

« Grâce à la formation que j'ai reçue, je peux aujourd'hui assurer un travail de qualité en tant qu'infirmière. Et ceci ne pouvait se faire sans votre soutien. »

« Je tenais à vous remercier de m'avoir accompagné pendant 4 ans avec cette aide financière. Aujourd'hui, je suis à la fin de mon parcours. J'ai beaucoup appris, j'ai trébuché, je me suis relevée et d'une certaine manière vous avez été présent dans ce processus. Je vous suis infiniment reconnaissante. Ne vous laissez jamais d'aider les jeunes filles comme moi. »

Comment puis-je aider?

Parrainez une candidate infirmière, la bourse est de 360€ par étudiante parrainée. Cela ne couvre pas tout le minerval mais représente une grande aide. Vous pouvez choisir entre un versement annuel, trimestriel (90€) ou mensuel (30€).

Suivre la formation de qualité de l'ISSI a un coût, ce qui n'est pas accessible à tous. Certaines ne peuvent pas s'y inscrire et d'autres commencent à étudier, mais, hélas, arrêtent en cours d'année à cause des problèmes financiers dans leur famille.

Remettez à votre banque un ordre de paiement permanent au nom de l'aisbl IRIF si vous ne désirez pas de détaxation fiscale (BE30 7342 0417 5511, BIC : KREDBEBB).

Si vous souhaitez la détaxation fiscale, vous pouvez faire un don ou un ordre de paiement à l'ONG ACTEC (compte : aisbl ACTEC/ISSI : BE98 0014 4019 7493, BIC : GEBABEBB avec la mention "Don projet ISSI-IRIF" - détaxation fiscale possible pour les dons de plus de 40€ par an).



Pour plus d'information,
prenez contact avec : info@irif.org

Ou visitez :

www.issi.ac.cd

également sur Facebook : ISSI-Institut
Supérieur en Sciences Infirmières

www.irif.org

www.actec-ong.org

En partenariat avec :



ISSI

Institut Supérieur en
Sciences Infirmières

Kinshasa - RD Congo

"Faites la différence."